

Caisse de pension BKW
L'exercice 2022
en bref

Aperçu introductif

L'année 2022 a été marquée par divers événements et circonstances extraordinaires ainsi que par leur combinaison. La guerre en Ukraine, l'explosion des prix de l'énergie, les taux d'inflation hors du commun et les hausses des taux directeurs des banques nationales qui en ont résulté ont entraîné d'importantes corrections sur les marchés financiers. Au cours de l'exercice, la Caisse de pension BKW (CP BKW) a réalisé une performance globale de -9,4 % (année précédente : +8,5 %), ce qui la place dans la moyenne des caisses de pension suisses. Le taux de couverture a atteint 106,5 % fin 2022 (année précédente : 120,0 %).

Au cours de l'exercice, le Conseil de fondation de la CP BKW s'est penché sur diverses thématiques et affaires réglementaires. E.a., il a fixé à 1,25 % le taux d'intérêt pour l'année 2023 aux capitaux d'épargne des assurés actifs (2022 : 3,5 %), et a décidé de verser aux bénéficiaires de rentes une allocation de rattrapage unique en décembre 2022. Il a laissé les rentes en cours inchangées pour l'année 2023. Suite à un examen de la concordance entre la fortune de la CP et ses engagements («*asset liability study*»), le Conseil de fondation a décidé d'adapter légèrement la stratégie de placement à long terme ainsi d'augmenter modérément la valeur cible pour les réserves de fluctuation de valeurs. Compte tenu des conditions sociales, la CP BKW introduit également la rente de compagne ou compagnon de vie pour les couples non mariés. Le Conseil de fondation a approuvé les modifications correspondantes du règlement de prévoyance et d'organisation, au 1^{er} avril 2023.

Suite au départ de Daniel von Burg, Marion Kehrli est entrée au Conseil de fondation en tant que nouveau membre. A intervalles réguliers, l'Administration de la Caisse a informé le Conseil de fondation sur la situation financière et actuarielle de la CP BKW.

Les assurés qui souhaitent consulter le rapport de gestion complet (en allemand), incluant les comptes annuels 2022 et les annexes, et tel qu'examiné par l'organe de révision ainsi qu'approuvé par le Conseil de fondation, peuvent le télécharger sur le site Intranet de la CP ou le commander auprès de l'Administration de la CP BKW.

Sur le site www.pkbkw.ch, vous trouverez des informations sur la CP BKW ainsi que sur diverses thématiques relatives à la prévoyance.

Berne, le 26 avril 2023

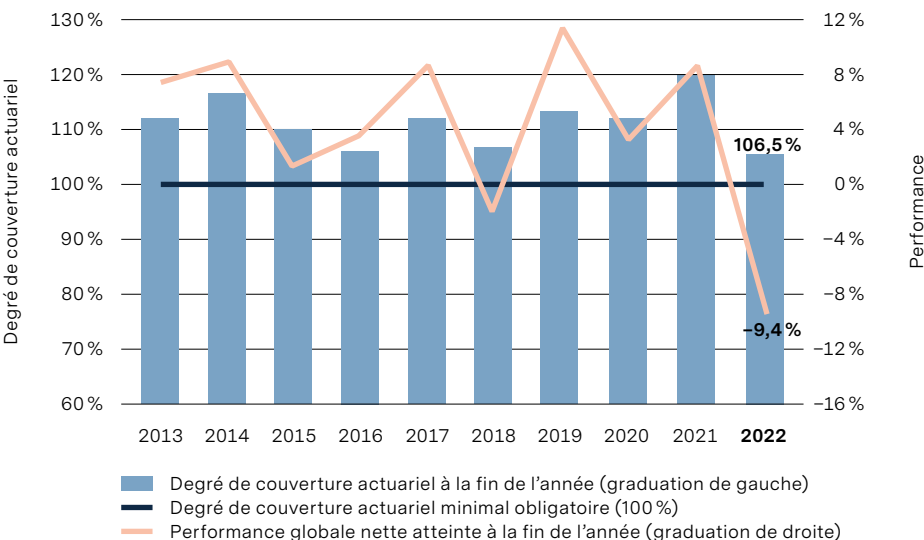
Chiffres-clés

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Nombre total des assurés	5 254	5 209
dont assurés actifs	3 425	3 376
dont bénéficiaires de rentes	1 829	1 833
Nombre de sociétés affiliées	25	25
Total des placements, en millions de CHF	1 866	2 100
Réserves de fluctuation de valeurs, en millions de CHF	110	324
Performance annuelle globale (performance nette)	-9,4 %	8,5 %
Frais de gestion de fortune (TER)	0,33 %	0,29 %
Bases actuarielles	LPP 2020 Tables générationnelles	LPP 2020 Tables générationnelles
Taux d'intérêt technique	1,5 %	1,5 %
Taux de conversion pour l'âge de 65 ans	5,133 %	5,133 %
Degré de couverture actuariel	106,5 %	120,0 %

Résultat de l'exercice

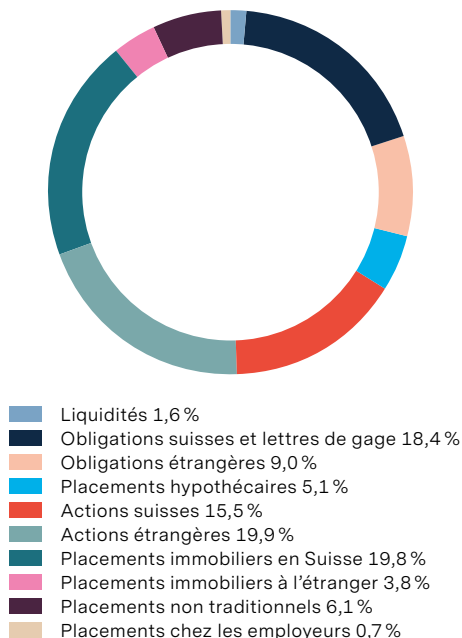
Fin 2022, le degré de couverture actuariel de la CP BKW se situait à une valeur de 106,5% (contre 120,0% l'année précédente). Pleinement alimentées à la fin de l'exercice précédent, les réserves de fluctuation de valeurs ont pu remplir leur fonction et amortir la performance globale négative, affichant -9,4% (contre +8,5% l'année précédente).

Pour les Bourses, l'année 2022 est la plus mauvaise depuis la crise financière mondiale de 2008. En raison des importantes élévations des taux directeurs par les banques nationales, qui ont réagi ainsi face au renchérissement, aussi bien les actions que les obligations ont subi de fortes pertes de valeur. De telles pertes de valeur ont également été engendrées par des craintes que les principales économies nationales entrent dans une phase conjoncturelle récessive. Pour la CP BKW, les placements immobiliers directs ont eu un effet positif et stabilisant. Avec sa performance globale de -9,4%, le résultat de la CP BKW se situe dans la moyenne des caisses de pension suisses.



Placements de capitaux

Au 31 décembre 2022, la fortune de placement s'élevait à quelque 1,9 milliard de CHF, et elle était investie dans les catégories de placement suivantes :



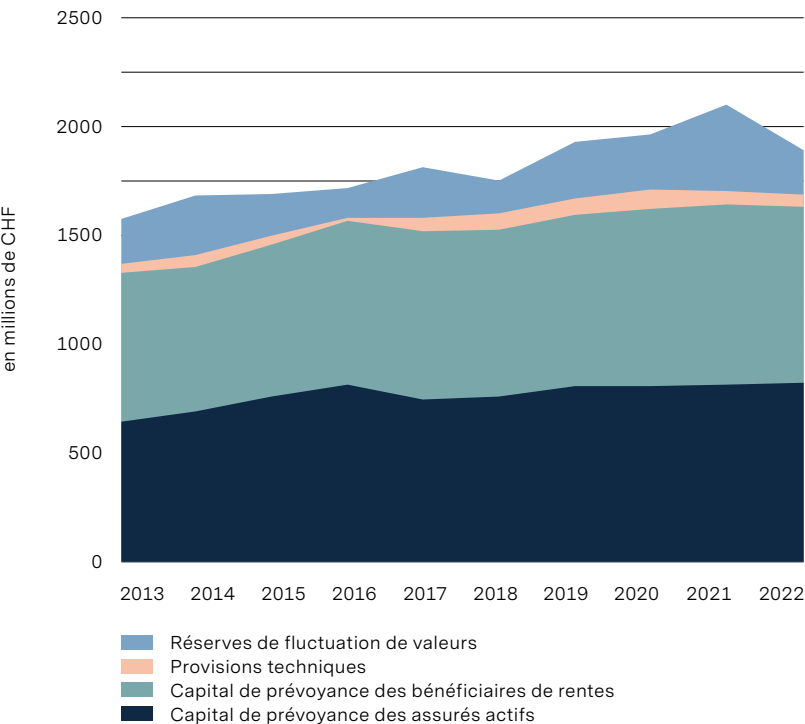
La stratégie de placement à long terme est établie par le Conseil de fondation, et sa mise en œuvre vise une répartition sur une grande diversité de catégories de placement, de marchés financiers et de monnaies. Cette large diversification assure une plus grande stabilité à long terme et une meilleure répartition des risques. Le rendement attendu à long terme (après frais) qui en résulte se situe actuellement à environ 3,4 %.

Lors de la mise en œuvre de la stratégie de placement, les aspects environnementaux, sociaux et de bonne gestion (critères ESG) sont pris en compte. L'accent est mis sur les approches de durabilité suivantes : « engagement » (dialogue direct, affiliations), exercice des droits de vote, critères négatifs (exclusions), critères positifs (intégration, « best in class », principes en matière de construction et de rénovation). De plus amples informations à ce sujet ainsi que sur les droits de vote d'actionnaire exercés sont disponibles sur le site www.pkbnw.ch.

Evolution du capital de prévoyance et des réserves de fluctuation de valeurs

Le capital de prévoyance se compose du capital des assurés actifs ainsi que du capital des bénéficiaires de rentes, qui représentent des totaux plus ou moins équivalents. Le capital de prévoyance et les provisions techniques constituent ensemble les engagements de la Caisse de pension. Si la fortune disponible de la Caisse de pension est supérieure au total de ses engagements, la différence est comptabilisée en tant que réserves de fluctuation de valeurs. Celles-ci servent à compenser les effets des fluctuations sur les marchés financiers et permettent ainsi de garantir la réalisation durable du but de prévoyance.

Le capital de prévoyance des assurés actifs est défini comme la somme des avoirs individuels de tous les assurés actifs à la fin de l'année. Quant au capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes ainsi qu'aux provisions techniques, les valeurs respectives de ces positions sont recalculées chaque année par l'expert en prévoyance professionnelle, en appliquant des méthodes actuarielles reconnues.



Organisation

Conseil de fondation*

Représentants des employeurs

- **Heinz Raaflaub**, président, Muri b. Bern
- **Ronald Trächsel**, vice-président, CFO, Responsable Secteur d'activité Finances et services, BKW Management AG
- **Daniela Aeberhard**, responsable du procès-verbal, responsable Human Resources, BKW Management AG
- **Marlotte Faoro**, directrice des ressources humaines, Arnold AG
- **Sibylle Remund**, responsable RH, BKW Building Solutions AG
- **Stefan Witschi**, chef Management Réseau de distribution, BKW Energie SA
- **Stefan Woodtli**, chef Finances et comptabilité, Kraftwerke Oberhasli AG

*Tous les membres du Conseil de fondation sont affiliés à la CP BKW en qualité d'assurés. Le mandat réglementaire des membres du Conseil de fondation est de quatre ans. La période de mandat actuelle se terminera au printemps 2024.

Représentants des salariés

- **Reto Brotschi**, monteur responsable de chantier, ISP Electro Solutions AG
- **Marcel Dörr**, chef Fabrication Grimsel Hydro, Kraftwerke Oberhasli AG
- **Michael Eberhardt**, chef Collection Management, unité commerciale Business Services, domaine d'activité Energy Markets & Group Services, BKW Energie SA
- **Marion Kehrl**, Assistance & Backoffice Services & Business Development, Arnold AG
- **Barbara Liechti**, cheffe Gestion des constructions, BKW Engineering, BKW Energie SA
- **Daniel Steffen**, chef Corporate Finance, unité commerciale Finance & Controlling, BKW Management AG
- **Regina Steffen**, assistance président, unité commerciale Legal & Compliance, domaine d'activité Energy Markets & Group Services, BKW Management AG

Commission des placements de capitaux

- Ronald Trächsel (présidence)
- Heinz Raaflaub

• Daniel Steffen

• Remo Keller

• Andreas Tödtli (membre sans droit de vote)

Expert en matière de placement

PPCmetrics SA

Expert en prévoyance professionnelle

Libera SA

Organe de révision

Ernst & Young SA

Autorité de surveillance

Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF)

Gérant

Remo Keller

Administration

Moserstrasse 2, 3013 Berne

(adresse postale: Viktoriaplatz 2, 3013 Berne)



Pensionskasse BKW
Caisse de pension BKW

Viktoriaplatz 2
3013 Berne
T 058 477 56 21
info@pkbkw.ch
www.pkbkw.ch